

## Un projet démocratique

*Cette fiche programmatique est une ébauche élaborée à partir du travail des militant.es et d'expert.es d'usage. Elle sera amenée à être modifiée à la suite de propositions citoyennes.*

### SITUATION

**La Région, en tant que collectivité territoriale, est fragilisée dans sa légitimité.** Le scrutin régional est structurellement marqué par une forte abstention : en 2015, **seulement 1 Breton sur deux s'est déplacé pour le premier tour** et **plus des trois quarts des 18-24 ans ne se sont pas déplacés pour aller aux urnes.**

Cette participation, trop faible, relève d'un **manque de connaissance de l'échelon régional** et traduit également ses **moyens très limités**, dans une France toujours centralisée. Si les régions se sont vues confier de nouvelles compétences par la loi NOTRe, leurs moyens budgétaires restent aujourd'hui modestes (cf. fiche Avenir institutionnel).

La crise sanitaire a montré les faiblesses des procédures de débat et de prises de décision en France, qui s'imposent aux territoires et aux citoyen.ne.s du haut vers le bas.

En Bretagne, la démarche de consultation en matière d'aménagement et de développement durable du territoire, Breizh Cop, portée par la majorité régionale en 2019 n'était pas à la hauteur des enjeux démocratiques. En cause : **une démarche trop descendante, une trop faible prise en compte des contributions citoyennes et une approche en silos.**

Si la Région dispose d'organes représentant la société civile organisée, comme le CESER et le Conseil Culturel au niveau régional et les Conseils de développement au niveau des territoires, ils sont trop peu visibles, souvent contraints par le formalisme des débats, leurs avis sont peu pris en compte, et souvent l'image d'un plus petit dénominateur commun. Par ailleurs, les acteurs de terrain des transitions n'y sont que peu représentés.

### **Les habitantes et les habitants, acteurs de leur région**

Nous souhaitons mettre en place **une Région renforcée, en tant que collectivité, et dont la**

**légitimité sera issue des processus participatifs associant citoyens, porteurs d'initiatives, société civile organisée et territoires. Conforter la légitimité démocratique de la région, associer les citoyens dans la durée, valoriser et soutenir leurs initiatives** : cette triple ambition nécessite de nouvelles formes de participation et de construction des politiques régionales.

**Les élections ne résument pas la vie démocratique.** Face à un code général des collectivités territoriales beaucoup trop étreint, le conseil régional doit innover : cela passe à la fois par des réformes institutionnelles pour **une Région plus forte, réorganisée autour d'une Assemblée de Bretagne** (cf. Fiche Avenir institutionnel) et par des changements de pratiques, afin de favoriser le dialogue permanent, la coopération, le passage à l'échelle des initiatives citoyennes et l'implication citoyenne tout au long du mandat.

Nous mettrons au cœur de nos pratiques **l'accès à l'information précise et détaillée, la transparence et l'éthique des élus**. Redonner vigueur à la démocratie, c'est aussi donner du corps au concept d'autonomie et d'émancipation individuelle et collective.

## PRINCIPALES MESURES

1. Mettre en place une **Convention Citoyenne Climat** et viser la création de conventions citoyennes thématiques, composées de citoyen-ne-s volontaires tiré-e-s au sort sur les listes électorales, qui formuleront des propositions et recommandation pour le territoire régional
2. Constituer une **Conférence permanente pour le Climat et les transitions** qui rassemble associations, entrepreneurs, citoyens et scientifiques, et sera chargée entre autres de l'organisation et du suivi des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat
3. Proposer de **nouveaux espaces et outils associant les citoyens** aux processus de décision, de construction et de mise en œuvre des politiques publiques (budgets participatifs, droit d'interpellation renforcé etc.)
4. **Reconnaître, valoriser et accompagner les initiatives citoyennes**, avec une attention spécifique aux initiatives portées par les jeunes et les femmes
5. Etablir **une charte d'engagement des élus en matière de transparence et d'éthique** : co-construction des politiques publiques avec les citoyens et les associations, recherche permanente de l'intérêt général, non cumul des mandats, lutte contre la corruption et le clientélisme

## PROPOSITIONS

**Priorité 1 : Construire une citoyenneté locale comme régionale active et contributive à l'aide de nouveaux espaces et outils associant les citoyens aux processus de décision, de**

**construction et de mise en œuvre des politiques publiques** (Convention Citoyenne pour le Climat, Conseil climatique, budgets participatifs etc.)

1. Mettre en place une Convention Citoyenne pour le Climat et viser la création de **conventions citoyennes thématiques**, composées de citoyens et citoyennes volontaires tiré-e-s au sort sur les listes électorales, qui pourront formuler des propositions et recommandations pour le territoire régional. Ces propositions seront soumises à l'Assemblée régionale.
2. Constituer une **Conférence permanente pour le Climat et les transitions** qui rassemble associations, entrepreneurs, citoyens et scientifiques, et sera chargée entre autres de l'organisation et du suivi des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat.
3. Fixer un **principe d'association des citoyens à toute nouvelle définition importante de politique publique**, inclure des consultations, y compris numériques, et panels citoyens dans l'élaboration des politiques régionales, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du droit à la différenciation régionale
4. Une saisine d'initiative citoyenne pour **permettre aux citoyennes et citoyens de proposer des sujets de délibération au Conseil régional**, relevant des compétences régionales, au-delà du cadre étriqué du Code général des collectivités territoriales
5. Expérimenter des **budgets participatifs** dans certaines politiques régionales
6. Co-financer un **volet formation des citoyens** aux sujets de la transition, au dialogue et à la construction collective, dans le cadre des Pays et de la construction des projets de territoires (cf. Fiche Territoires)
7. **Associer les citoyens aux démarches d'évaluation des politiques publiques locales**, notamment à la définition de critères d'évaluation

**Priorité 2 : Soutenir, valoriser et amplifier les initiatives citoyennes, publiques et entrepreneuriales** qui répondent aux enjeux de transition et de bien commun, avec une attention spécifique aux initiatives portées par les jeunes et les femmes

8. **Valoriser et accompagner les initiatives citoyennes, en particulier des jeunes et des femmes**, avec une attention spécifique aux **territoires en fragilité** (quartiers populaires des villes, zones rurales en Centre et Nord-Ouest Bretagne)
9. Expérimenter un **Revenu de transition écologique** pour les personnes souhaitant développer un projet ou une activité autour de la transition écologique et sociale
10. **Favoriser la mise en réseau de ces initiatives** et renforcer **la création de synergies et des coopérations entre citoyens, entrepreneurs et élus**, en accompagnant les changements de pratiques
11. Assurer une **meilleure lisibilité globale des possibilités de financements** sur le territoire (collectivités, agences...)
12. **Soutien affirmé à la société civile et aux associations** : développer les engagements sur des conventions pluriannuelles de financement afin de donner aux acteurs une

visibilité sur leurs financements (cf. fiche Vie associative)

13. Soutenir les actions et les dispositifs **en faveur du pouvoir d'agir et de l'engagement associatif des Bretonnes et des Bretons** (cf. fiche vie associative)
  - a. Soutenir les **formations sur le pouvoir d'agir** pour mettre en mouvement et traduire en actes les énergies citoyennes
  - b. Soutenir les initiatives de **valorisation de l'action associative** pour donner envie de s'engager
  - c. **Soutenir l'accompagnement et la formation des bénévoles**
14. Favoriser la participation citoyenne à la vie économique (cf. fiche Activités économiques)
  - a. Développer **les monnaies locales et complémentaire**, notamment en soutenant l'initiative d'une monnaie régionale commune (à l'initiative des 12 monnaies locales bretonnes)
  - b. **Agir afin que l'épargne citoyenne soit drainée en direction des projets de territoire** (par exemple, création de solutions d'épargne éthique comme un Livret régional de développement durable, soutien aux Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire)

### **Priorité 3 : Promouvoir la participation et l'engagement des jeunes**

15. **Renforcer le Conseil Régional des Jeunes :**
  - a. Renforcer la visibilité du processus d'élection, en faire un événement de démocratie régionale
  - b. Renforcer le budget et les compétences du CRJ : droit d'interpellation des élus régionaux, saisine pour proposer des sujets de délibération, propositions de mesures concrètes, saisie par le CR du CRJ de missions de consultation, coordination la démocratie locale jeunesse, communication accrue
  - c. Expérimenter des budgets participatifs porté par le CRJ pour mobiliser les jeunes de Bretagne autour de projets concrets
16. **Soutenir et valoriser les initiatives d'engagement des jeunes**
  - a. Proposer une **plateforme régionale des dispositifs de soutien et d'accompagnement** pour tous les projets des jeunes en faveur de la transition écologique et solidaire. Financer des formations à la prise de parole en public
  - b. **Favoriser l'engagement associatif des jeunes** en renforçant les liens entre les lycéen.ne.s et les associations locales, par le biais du dispositif Karta (cf. fiche Lycées)
  - c. **Valoriser les initiatives d'engagement des jeunes**, notamment à travers les dispositifs de Coopératives Jeunesse de Service
17. Garantir aux lycéen.ne.s une **première expérience européenne** :
  - o doublement du nombre de classes européennes, notamment en milieu rural et dans les quartiers populaires
  - o soutien à la mise en place de programmes d'échanges et de voyages culturels en Europe, en mobilisant les fonds du programme Erasmus+

18. Agir pour **faire connaître les institutions locales**, notamment la Région, aux Bretonnes et aux Bretons, soutenir l'organisation de formations à la citoyenneté, en particulier pour la jeunesse

#### **Priorité 4 : Transparence et accès à l'information**

19. **Ouvrir les Conseils Régionaux aux citoyens** : organiser des journées "vis ma vie de conseiller régional", favoriser une diversité de supports d'information du grand public sur l'action régionale, améliorer l'accès aux documents stratégiques de la Région pour tous les citoyen.en.es breton.ne.s
20. Favoriser l'accès à l'information, en **agissant pour l'inclusion numérique et l'accès aux droits** (cf. fiche Numérique)
21. **Extension de l'accès video**, prévu pour les sessions du Conseil Régional, **aux commissions permanentes**, durant lesquelles la Région distribue des aides économiques
22. **Poursuivre l'alimentation du portail Open data Régional** (données ouvertes) avec des initiatives citoyennes (solidarité, résilience alimentaires, climatiques, faire local, mobilités douces ..). Référencer et classer les données afin qu'elles puissent être facilement trouvées et réellement exploitées. En aucun cas la mise en place de plateformes dématérialisées performantes ne doit se faire au détriment du « droit au papier »
23. Favoriser la **qualité du débat public régional**, en mobilisant les médias locaux et en faisant intervenir l'expertise des conseils de développement, du CESER, du futur Conseil Climatique, et des autorités scientifiques indépendantes pour éclairer les choix sociétaux
24. Instituer, par délibération de l'organe délibérant, **un médiateur territorial** pour régler les litiges entre les usagers des services publics et l'administration régionale
25. Informer les citoyens du suivi de l'ensemble des politiques régionales (indicateurs d'externalités, cartographie collaborative, sensible, populaire, scientifique)

#### **Priorité 5 : Engagement et éthique des élus régionaux**

26. Co-construire des politiques publiques avec les citoyens et les associations, dans la recherche permanente de l'intérêt général
27. Promouvoir une gouvernance fondée sur des principes de respect, non-discrimination, parité et transparence
28. Adopter une éthique (non cumul des mandats, lutte contre la corruption et le clientélisme etc.)

#### **Priorité 6 : Citoyenneté inclusive, respectueuse des identités à tous les niveaux, favorisant l'accès aux droits pour tous**

29. Défendre l'accès de tous à la citoyenneté, dans le respect de la diversité culturelle, artistique et linguistique de tous nos territoires, notamment par un soutien de la connaissance, la diffusion et l'enseignement des langues régionales (cf. Fiches politique

culturelle et linguistique)

30. Faciliter l'exercice du mandat des femmes (cf. fiche Egalité F/H)